

WHAT'S UP DOC?

LE GROS DOSSIER

MEDECINS :

QUI GAGNE

QUOI ?

START GAME

Dans ce numéro, la rédaction a choisi de s'intéresser aux rémunérations des médecins. Tous n'ont pas choisi le même univers pour évoluer, tous ne peuvent tabler sur les mêmes gains, bonus, pièces ou autres trésors. Alors on fait les comptes !

AUTEURS

Luc Angevert,
Albane Cousin,
Alice Deschenau,
Isabelle Guardiola,
Valérie Handweiler,
Élodie Hervé,
Adrien Renaud



03

DIFFÉRENTS
LEVELS DE
RÉMUNÉRATIONS



05

LES DONNÉES
MANQUENT,
MAIS ÇA SCORE !



08

DOCTODEX
PORTEFEUILLES
DE MÉDECINS



26

L'AVIS
DU SPÉCIALISTE
SUR NOTRE
DOCTODEX

1

2

3

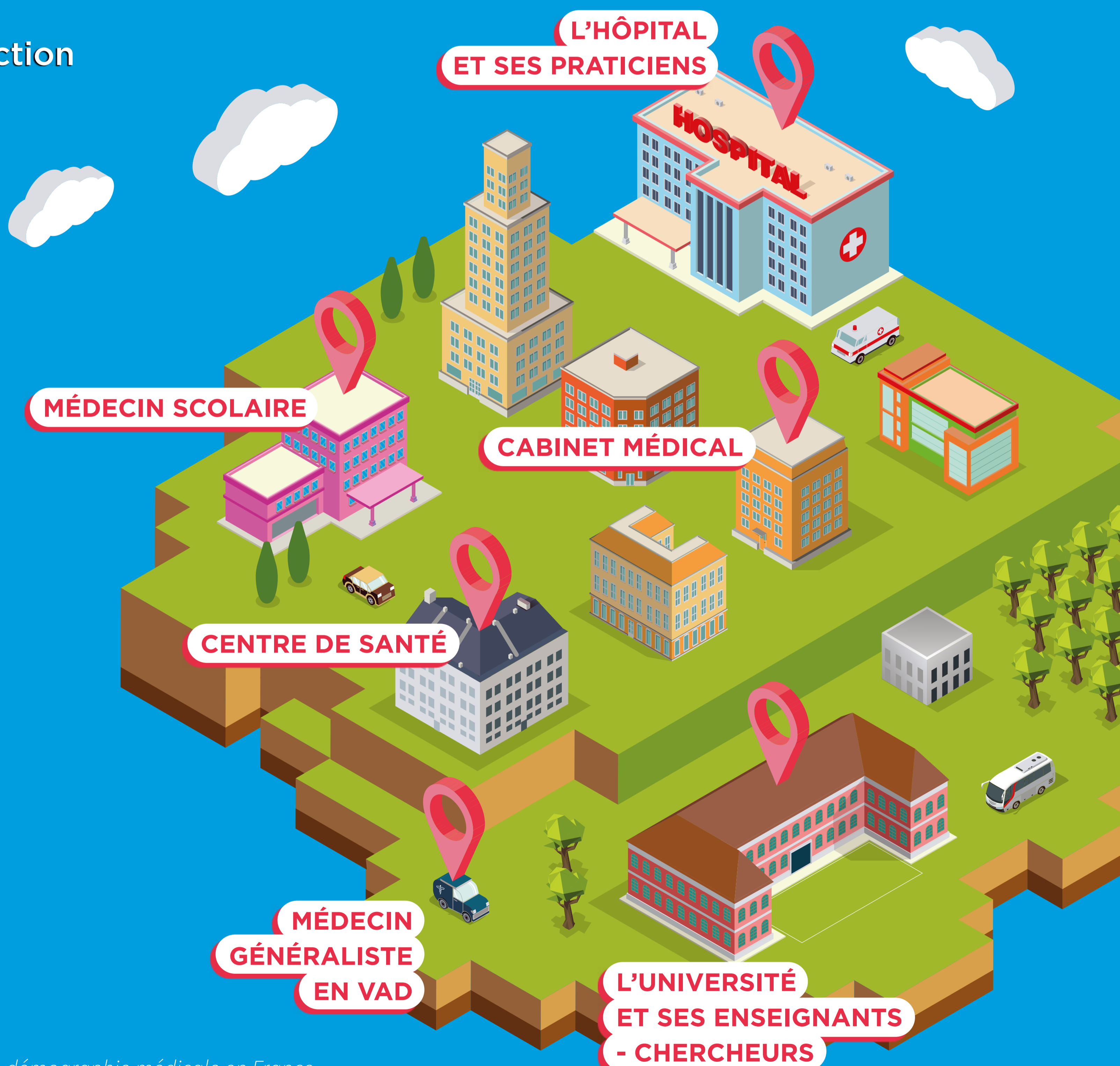
4

Différents levels de rémunérations

L'exercice de la médecine se fait selon différents modes. L'exercice libéral ou mixte en représente 52 % en 2022, tandis que 48 % des médecins sont salariés¹.

Et même au sein de ces deux catégories, différentes formes d'exercice existent. C'est un critère fort influençant la rémunération.

La rédaction



Source:

¹ Atlas de la démographie médicale en France. Situation au 1er janvier 2022. CNOM.

52 %

D'EXERCICE LIBÉRAL
OU MIXTE

48 %

DE MÉDECINS
SALARIÉS

LA CLINIQUE
ET SES LIBÉRAUX

MÉDECIN
DE CAMPAGNE

MÉDECIN DU TRAVAIL

REPLAÇANT

1 2 3 4

Les données manquent, mais ça score !

Quiconque cherche des statistiques sur les revenus des médecins doit savoir se contenter de peu : on ne trouve que de rares bases de données pour les libéraux, et quelques chiffres globaux pour les hospitaliers. Seule certitude : la profession est loin d'être mal lotie.

Adrien Renaud

Avant de commencer toute analyse concernant les revenus des médecins, il est bon de préciser le contexte national. En France, d'après les derniers chiffres de l'Insee, 95 % des Français gagnent moins de 49 870 € net par an. Or les chiffres qui vont être cités dans les lignes qui suivent sont supérieurs à cette limite. Il faut donc se rappeler que les médecins se situent dans le très haut de la fourchette des revenus dans le pays.

Passée cette précision, on ne peut que constater le manque de données disponibles sur le sujet. Évacuons d'emblée la question des revenus des médecins hospitaliers. On cherchera en vain un classement des salaires chez les praticiens du public, que ce soit en fonction de la spécialité, de l'âge, du sexe... Le Centre national de gestion (CNG), contacté à ce sujet, nous a poliment éconduits. On sait qu'en septembre 2023, la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et de la Statistique (DREES) du ministère de la Santé et l'Insee calculaient un salaire net moyen des médecins de la fonction publique hospitalière s'élevant à 6 217 € nets mensuels en 2021... et c'est à peu près tout. À l'heure où les établissements doivent améliorer leur attractivité, la moindre des choses serait de connaître les perspectives salariales qu'ils peuvent offrir à chaque spécialité.

MÉDECINS : QUI GAGNE QUOI ?



Car au-delà de l'unité du statut de PH – perturbée par la présence de deux grilles selon la date de nomination –, il existe de réelles différences entre les disciplines : accès aux gardes et astreintes, primes diverses...

LA CANCÉRO, HIGH LEVEL

Les revenus des libéraux sont mieux connus, notamment parce que leur caisse de retraite, la CARMF, publie chaque année un état des bénéficiaires non commerciaux (BNC, soit ce qui se rapproche le plus d'un salaire net pour un indépendant) déclarés par ses adhérents. D'autres organismes, comme l'Union nationale des associations agréées (UNASA) publient également des chiffres. Les ordres de grandeur qu'ils fournissent sont similaires à ceux de la CARMF, mais ils portent sur des effectifs moins importants.

D'après la CARMF, donc, le champion est la cancérologie, qui dépasse toutes les autres catégories avec un BNC moyen de 279 235 € en 2021. Précisons qu'il s'agit non pas d'une spécialité mais d'un regroupement d'activités particulièrement riches en actes techniques (oncologie, radiothérapie...), ce qui explique en partie ses bons résultats financiers. Les deux autres spécialités montant sur le podium des rémunérations libérales ne surprendront personne : il s'agit de l'anesthésie-réanimation et de l'ophtalmologie.

En bas de tableau, les spécialités cliniques, en particulier celles à risque de consultations longues... En 2021, en moyenne, les libéraux dans leur ensemble, toutes spés confondues, ont perçu 94 878 €.

Un dernier aspect semble important à mentionner : contrairement à une idée reçue, la rémunération de l'activité libérale n'est pas en baisse. Entre 2011 et 2021, elle a été stable, en prenant en compte l'inflation. Il ne s'agit pas de faire croire que tout est rose au pays des médecins, mais si la profession rencontre des problèmes, ils ne sont décidément pas à chercher du côté de la rémunération.

MÉDECINS : QUI GAGNE QUOI?



	Effectifs	Évol. 2011-2021 ¹	Diff. Sect. 1 -sect. 2 ²	BNC
Cancérologie	460	37 %	-8 %	279 324 €
Anesthésie-réanimation	2 638	-8 %	44 %	167 539 €
Ophthalmologie	3 325	-1 %	63 %	150 176 €
Médecine nucléaire	324	8 %	23 %	145 123 €
Chirurgie	4 997	-5 %	59 %	145 109 €
Néphrologie	399	6 %	-62 %	143 110 €
Stomatologie	255	5 %	6 %	141 661 €
Anatomopathologie	290	19 %	-26 %	136 456 €
Cardiologie	3 971	9 %	1 %	135 504 €
Gastro-entéro-hépatologie	1 587	17 %	15 %	130 999 €
Radiologie	3 715	-13 %	27 %	117 090 €
Médecine vasculaire	381	n/a	9 %	113 775 €
ORL	1 665	7 %	10 %	109 653 €
Pneumologie	995	14 %	-14 %	106 652 €
Neurologie	862	17 %	-1 %	102 667 €
Gynécologie obstétrique	2 768	2 %	43 %	102 510 €
Hématologie	36	47 %	113 %	95 524 €
Médecine biologique	n/a	-8 %	n/a	90 416 €
Dermato-vénérologie	2 427	2 %	18 %	86 087 €
Médecine générale	60 023	1 %	-12 %	80 844 €
MPR	323	2 %	15 %	78 410 €
Rhumatologie	1 358	-11 %	2 %	76 912 €
Pédiatrie	2 608	0 %	25 %	74 492 €
Psychiatrie	5 563	2 %	2 %	72 597 €
Allergologie	177	n/a	-1 %	67 505 €
Gériatrie	83	49 %	31 %	65 931 €
Médecine interne	198	-13 %	-2 %	65 113 €
Endocrinologie	764	16 %	7 %	60 806 €
Gynécologie médicale	670	-7 %	31 %	58 350 €
Ens. des libéraux	103 537	0 %	36 %	94 878 €

Source : CARMF

1 Données corrigées pour l'inflation

2 Lecture : en 2021, les médecins libéraux installés en secteur 2 gagnaient 36 % de plus que leurs confrères installés en secteur 1

MÉDECINS : QUI GAGNE QUOI?

Doctodex portefeuilles de médecins

Elodie Hervé
Isabelle Guardiola
Adrien Renaud
Valérie Handweiler
Albane Cousin

L'hétérogénéité des profils de revenus des médecins est certaine. Pour sortir des moyennes, passons des quelques données macro au plan micro avec des focus sur des **consœurs** et **confrères** qui nous ouvrent leur portefeuille.

On fait les comptes en précisant leur spé, leur mode d'exercice, leur temps de travail estimé. Et on regarde leurs sources de revenus dans leur ensemble.

On leur a demandé également ce qu'ils pensaient de ces revenus, et quelle pouvait être leur satisfaction ainsi.

On remercie chaleureusement les interviewés qui ont tous été anonymisés et... pokémonisés.

C'est parti, on balance les cartes avec notre Doctodex spécial ressources !

ATTRAPEZ LES SOUS !





PsyKastor

 **Âge** 52 ans

 **Spécialité** psychiatre

 **Situation personnelle**

divorcée, 3 enfants

 **Mode d'exercice**

libérale secteur 1

maison de santé

sous le régime BNC (Société interprofessionnelle de soins ambulatoires (SISA) pour la maison de santé)

 **Temps de travail hebdo**

8 à 9 longues demi-journées : 33,5 h hebdo de consultations jusqu'en septembre 2022 puis 8 demi-journées pour 43 h. Avec une demi-journée pour l'administratif, les réunions, les appels en plus. Pas de permanence de soins.

 **Congés annuels**

7 à 8 semaines

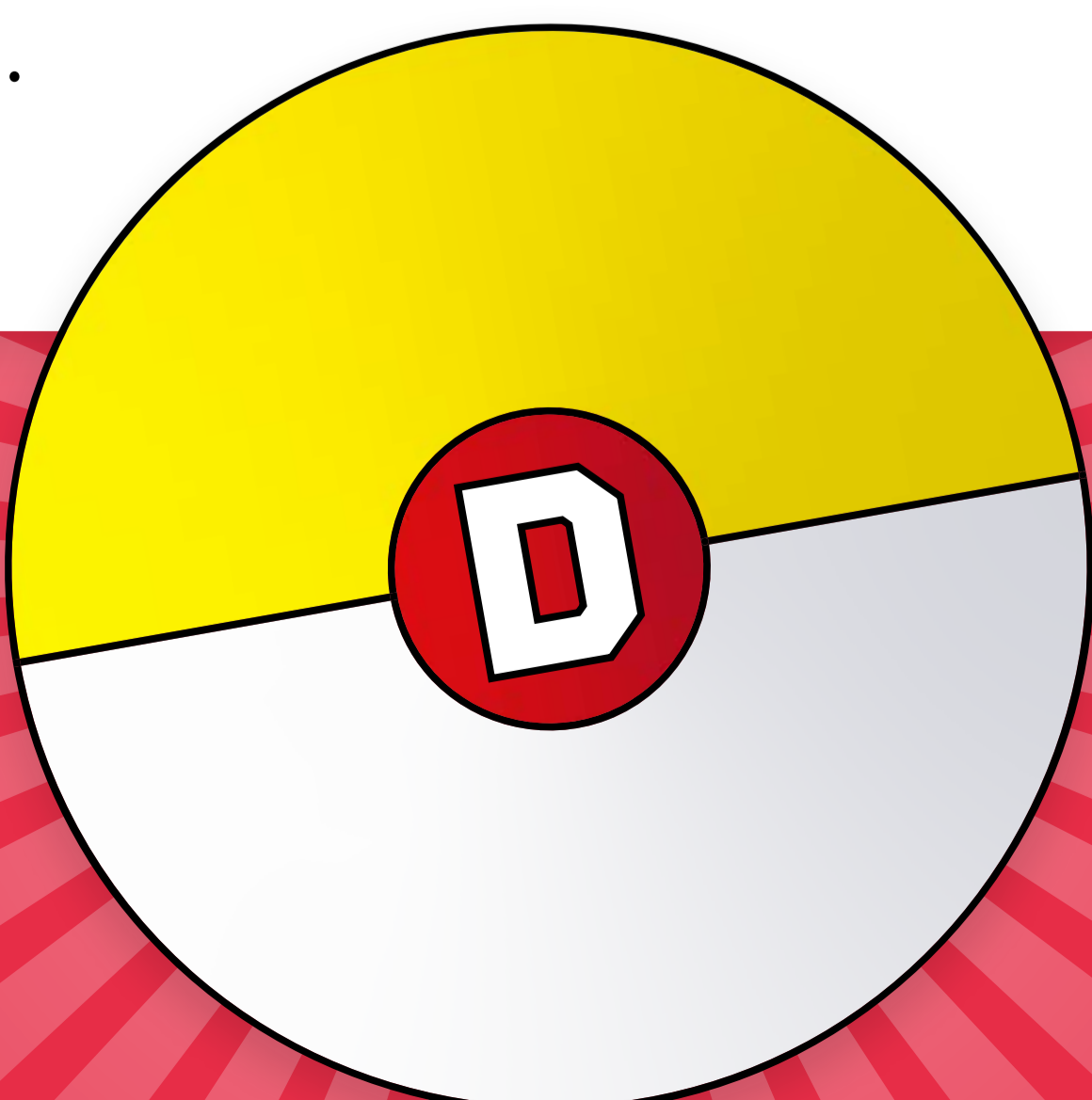
« Au début en libéral, je ne prenais qu'1 à 2 semaines par an ! Il existe peu de remplacements possibles en psy libéral, mais les généralistes de la maison de santé dans laquelle je travaille ont l'habitude des traitements que je donne et je sais que mes patients ne vont pas se retrouver sans solution pendant mes vacances. De plus, je reste joignable si besoin. »

 **Rémunération annuelle**

46 722 € net imposable

Comprenant 4 500 € de pension alimentaire.

« J'ai été arrêtée un mois l'an passé et je n'ai presque pas eu de revenus. »



♥ Satisfaction

What's Up Doc: Êtes-vous satisfaite de vos ressources ?

PsyKastor: « Globalement oui. J'ai augmenté d'une demi-journée mon temps de travail et je ne souhaite pas l'augmenter davantage. Globalement ça me va. J'ai la garde exclusive de mes enfants depuis 10 ans, et je ne pouvais pas rester PH temps plein, donc je suis passée en temps partiel. J'ai choisi de gagner moins mais d'avoir une meilleure qualité de vie. »

Et au regard de votre travail ?

PK: « Non. Je suis secteur 1, donc une consultation c'est 45,20 €. Pour que ça soit rentable, il faut que ça dure au maximum 30 minutes. Or j'exerce dans un département très pauvre en pédopsychiatrie, donc j'accepte de recevoir des ados. Et 30 minutes c'est bien court pour les moins de 16 ans. On est plutôt sur

du 45 minutes. Pour les ados, on a une majoration de 2 €...

Donc non, je ne trouve pas que la rémunération soit à la hauteur. On doit gérer des ados qui vont très mal avec des hôpitaux débordés, des jeunes en grave danger suicidaire qui devraient être hospitalisés. Et même hospitalisés, cela nous arrive de faire le suivi psy, faute de pédopsychiatrie hospitalier!

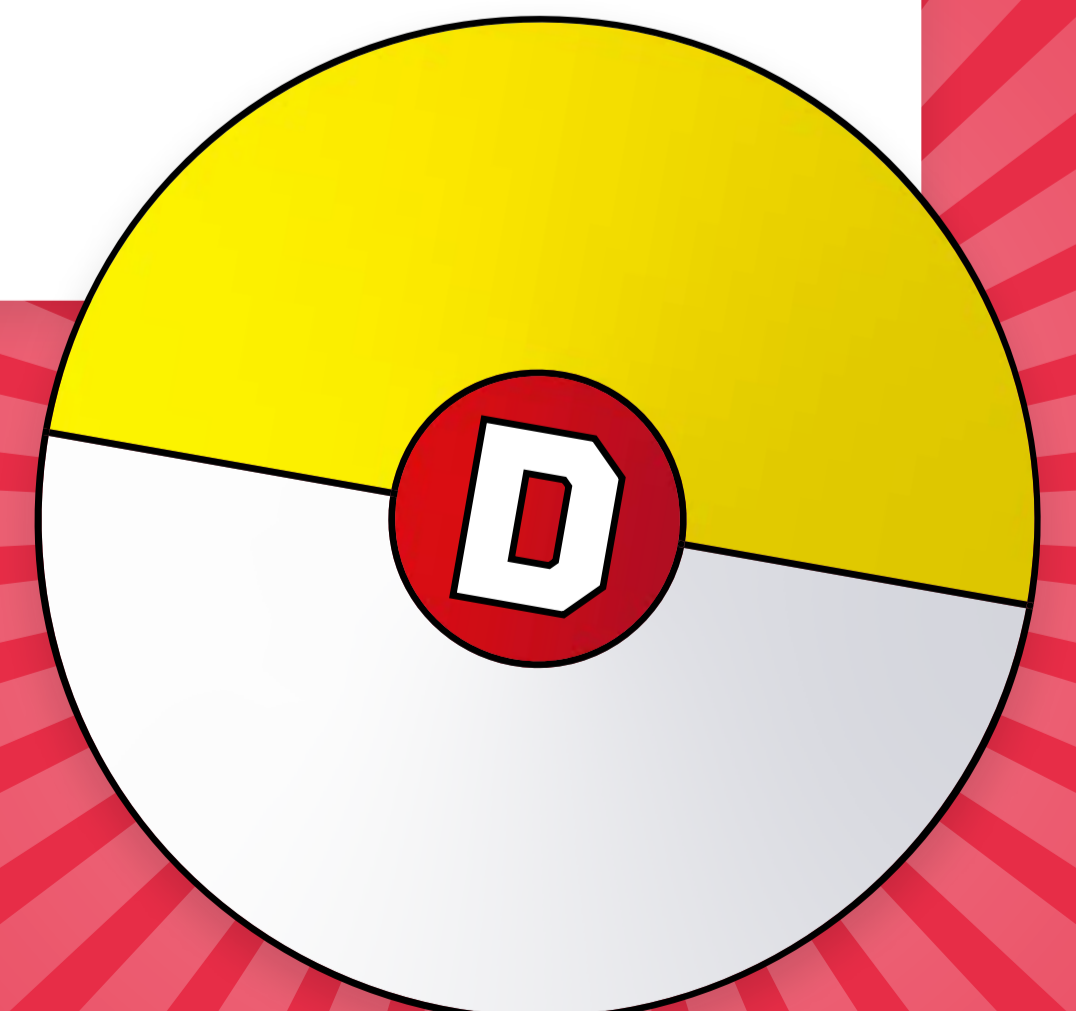
Autre point sur lequel je voudrais insister : la prise en charge quand on est en arrêt maladie n'est pas à la hauteur. J'ai été arrêtée un mois l'an passé et je n'ai presque pas eu de revenu. »

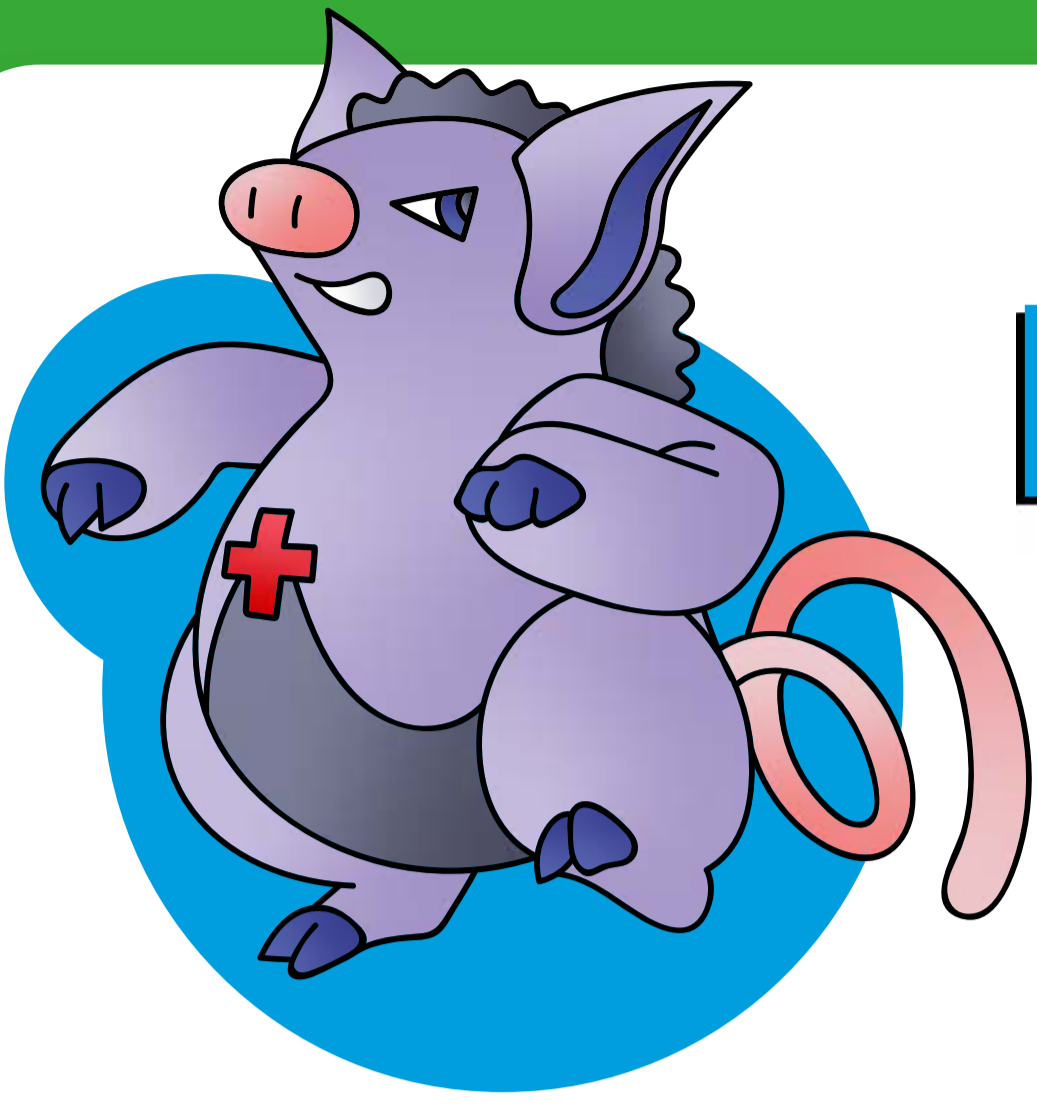
Combien souhaiteriez-vous gagner ?

PK: « Au vu des responsabilités que l'on a, je pense qu'il faudrait que l'on soit à 60 € pour une consultation adulte et 70 € pour une consultation en pédopsychiatrie. »

46 722 €

RÉMUNÉRATION NET ANNUELLE





HepatoGauret

 **Âge** 43 ans

 **Spécialité**

hépato-gastro-entérologie

 **Situation personnelle**

marié, 2 enfants

 **Mode d'exercice**

MCU-PH

 **Temps de travail hebdo**

50 heures cumulées entre l'hôpital et la fac (dont 2 jours jusqu'à 19 h 30) + 6 à 8 heures de travail hebdomadaires au domicile en plus des 10 demi-journées.

3 à 4 astreintes par période de 6 mois (samedi et dimanche).

 **Congés annuels**

5 semaines sans décrocher (visios, mails...)

 **Rémunération annuelle**

Hospitalo-universitaire :
76 735 € net avant impôt
+ 400 € par an pour une conférence

 **Satisfaction**

What's Up Doc: *Êtes-vous satisfait de vos ressources?*

HepatoGauret: « Au regard de mon travail, certainement pas! J'ai longtemps peu gagné, internat, clinicat, INSERM... L'indemnité d'engagement de service public exclusif, revalorisée pendant le Covid, a quelque peu amélioré ma situation.

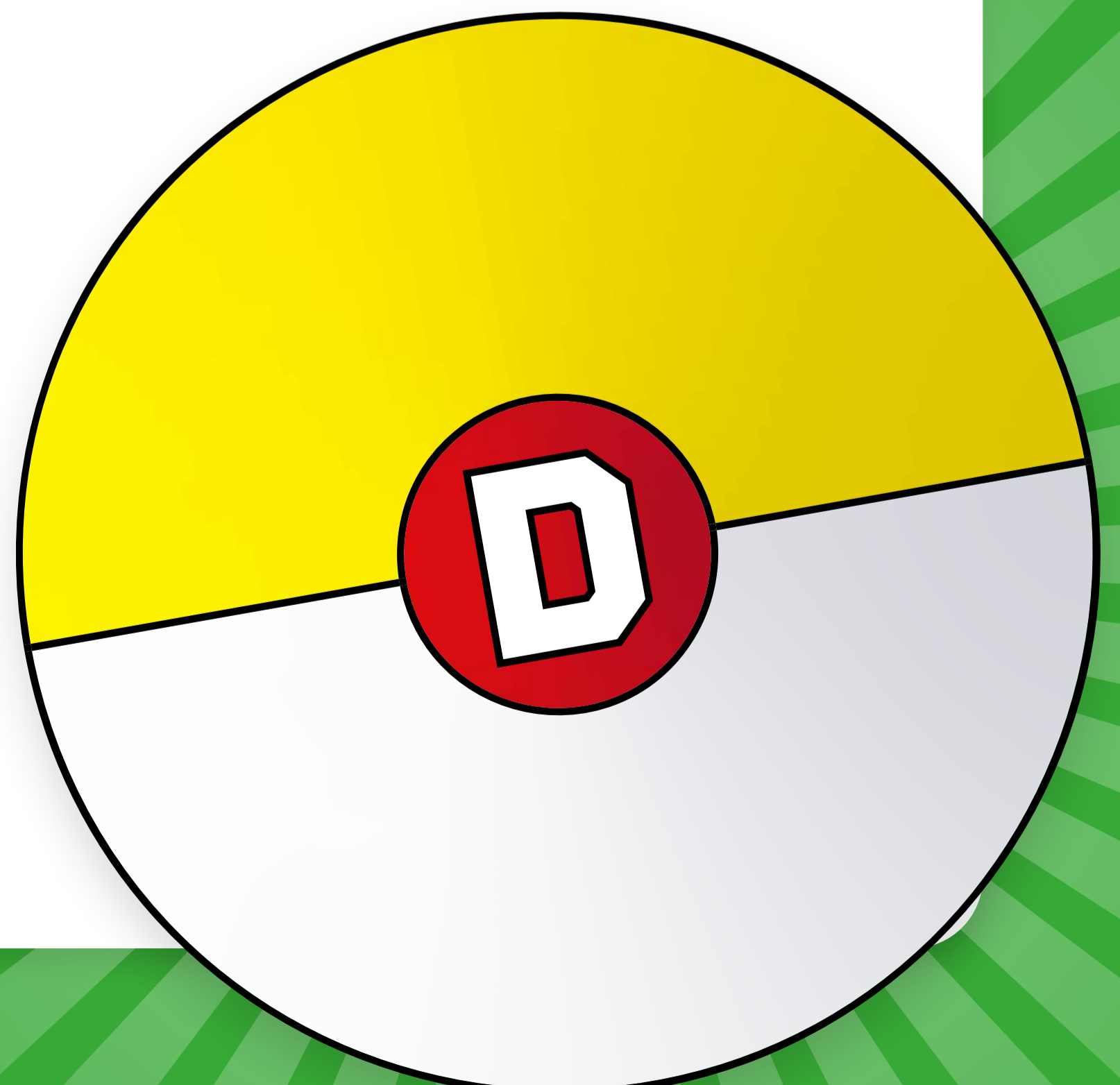
76 735 €

DE SALAIRES

« Ce qui me choque dans la rémunération des médecins, ce sont surtout des exceptions qui jurent dans le décor. »


Un minimum de 6000 € net par mois me semblerait plus correct, mais surtout, que le calcul retraite porte sur mes deux salaires et pas seulement sur l'un, c'est le statut infernal des universitaires qui décourage les plus jeunes. La réponse qui nous est apportée ? "Si vous êtes insatisfaits de votre future retraite, faites du privé à l'hôpital". Comme 80 % des universitaires, je ne fais pas de privé à l'hôpital ! J'ai choisi le public par engagement et j'adore ma variété de tâches, dont l'enseignement et la recherche. Même si j'optais pour une mixité de mon exercice, je ne souhaiterais jamais que les patients du privé deviennent prioritaires. Le dispositif privé secteur 1 à l'hôpital est intelligent : il permet de rémunérer le tarif Sécu de certains actes directement au PH, et pour le malade, cela ne change rien. Cette formule, peu utilisée, encourage les médecins – dont des pointures convoitées à l'international – à rester à l'hôpital.

Ce qui me choque dans la rémunération des médecins, ce sont surtout des exceptions qui jurent dans le décor. Dans le privé, ça me choque quand le service rendu est peu complexe. Par exemple, 2000 € pour une coloscopie renouvelée tous les ans, en laissant un polype en place... ça fait grincer des dents. De même que les situations confortables de certains PH ou PU-PH dont tout le monde sait qu'ils se tournent les pouces et à qui personne ne dit rien... Enfin le mythe du médecin qui fait tout seul, en mode deus ex machina, doit tomber. Un médecin n'est rien s'il ne fait pas partie d'une équipe médicale, et sa rémunération ne devrait plus s'envisager de façon isolée. »





OrniThoped

 **Âge** 38 ans

 **Spécialité**

chirurgie orthopédique

 **Situation personnelle**

marié, 2 enfants

 **Mode d'exercice**

libéral

En clinique, avec une SCM (société civile de moyens) à 12 orthopédistes avec chacun sa propre structure juridique.

En SELARL (société d'exercice libéral à responsabilité limitée) avec une secrétaire et une Ibo de salariées.

 **Temps de travail hebdo**

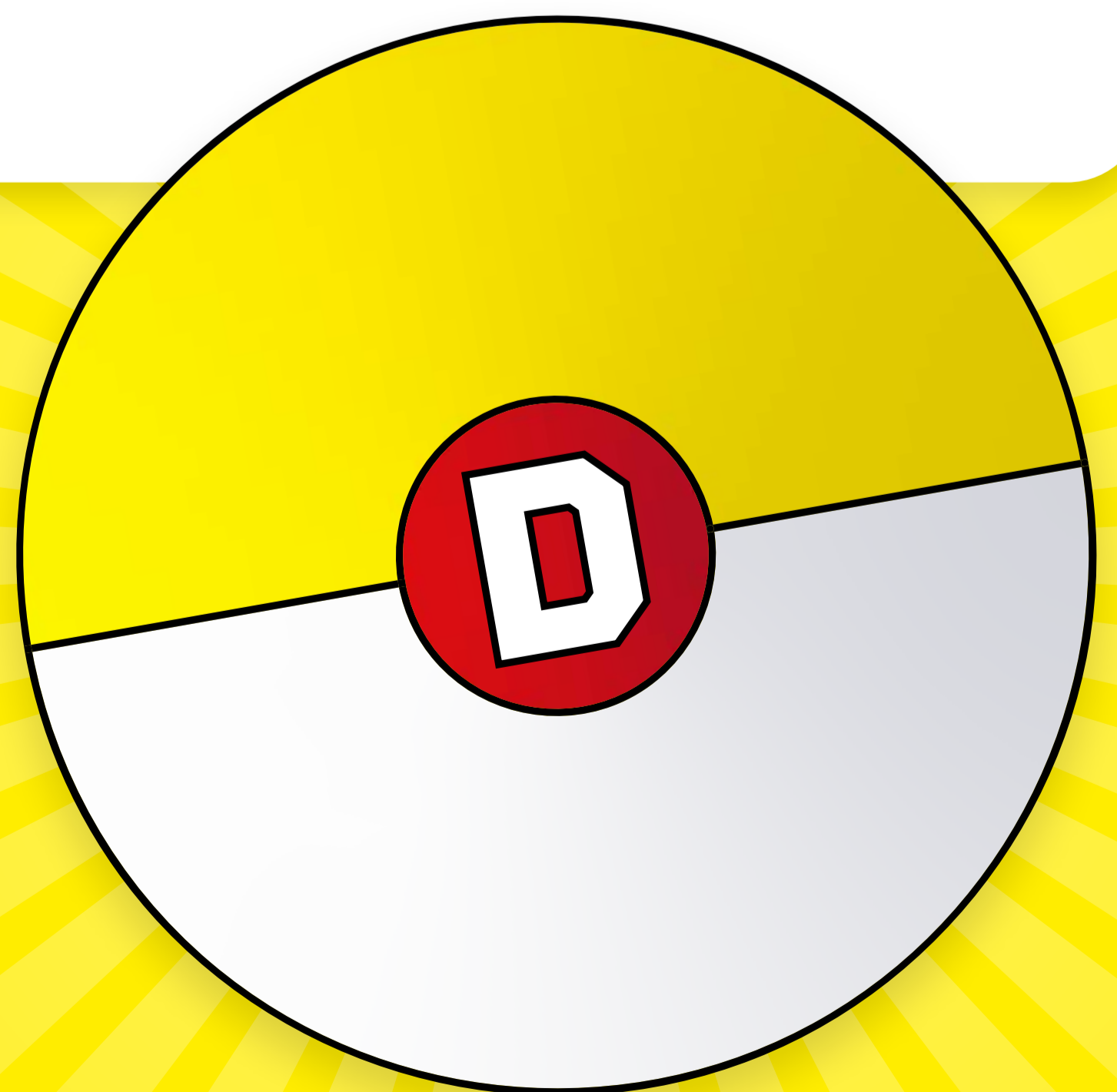
4 jours par semaine

« Du lundi au jeudi, de 7 h à 17 h quand je suis au bloc et de 8 h 30 à 18 h 30 quand je suis en consult' : sans pause, mais c'est un choix, ça me permet de traiter mes mails. Je fais des horaires corrects et j'arrive à rentrer assez tôt à la maison pour voir mes enfants ».

Et cerise sur le gâteau :

« Je ne m'occupe absolument pas de l'aspect administratif. C'est ma comptable qui gère tout ça de façon très simple, ce sont des choses qui ne me plaisent pas du tout et pour lesquelles je suis assez mauvais ».

« J'ai énormément de chance de gagner très bien ma vie. »



🏠 Congés annuels

12 semaines

💰 Rémunération annuelle

Activités chirurgicales :
180 000 € dont 80 000 €
en salaire net et 100 000 €
en dividendes

Chiffre d'affaires global :
650 000 €

Droits d'auteur
(publications
scientifiques) : 15 000 €

Formations/consulting :
10 000 €

❤️ Satisfaction

What's Up Doc:
Alors, heureux?

OrniThoped: « *J'ai énormément de chance de gagner très bien ma vie. Cette qualité de vie est l'aboutissement d'un processus. Au début, c'était différent, je me suis beaucoup donné pendant les 3 premières années. Aujourd'hui, je parviens à ce résultat parce que tout est optimisé pour que je puisse faire des volumes importants.* »

650 000 €

DE CHIFFRE D'AFFAIRES
GLOBAL

180 000 €

ACTIVITÉS
CHIRURGICALES

1

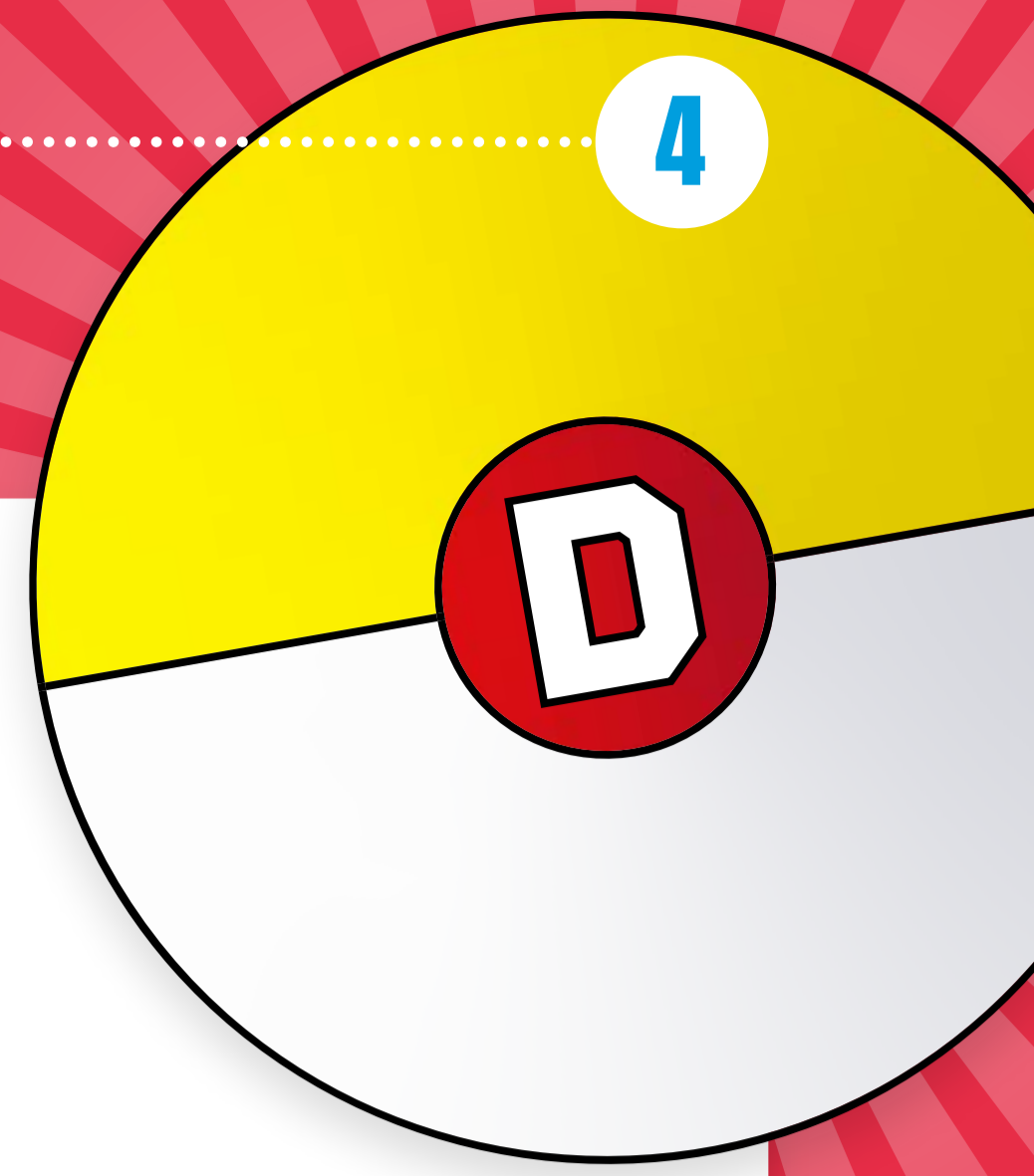
2

3

4



AReaGnée



 **Âge** 52 ans

 **Spécialité**

anesthésie-réanimation

 **Situation personnelle**

mariée, 4 enfants

 **Mode d'exercice**

praticienne hospitalière
à l'hôpital
avec gardes

 **Temps de travail hebdo**

10 demi-journées

« Au titre des "obligations de service", dont une partie dédiée aux activités syndicales nationales. »

1 garde hebdomadaire

« Pour une durée maximale théorique de 48 heures au total. En pratique cela représente environ 55 heures. j'ai en plus une activité syndicale, je suis à 60-70 heures par semaine. Mes demi-journées sont en principe réparties à

50/50 entre la clinique et le syndical, mais en fait je passe beaucoup plus de temps pour ce dernier. Une grande partie est réalisée "bénévolement", c'est-à-dire au-delà du temps dédié. Pour le temps clinique supplémentaire il y a le temps de travail additionnel, rémunéré par l'hôpital, à un tarif inférieur à mon salaire de base et sur la base d'un forfait (comme pour tous les PH en France, sauf les très jeunes). »

 **Congés annuels**

Presque 9 semaines :

25 jours de CA, 19 jours de RTT.

« Généralement non pris en totalité, compte tenu des besoins du service. »

 **Rémunération annuelle**

80 000 € « Auxquels vont venir s'ajouter les forfaits variables pour le temps de travail additionnel. »

♥ Satisfaction

What's Up Doc: Êtes-vous satisfaite de vos ressources pour votre mode de vie ?

AReaGnée: « Oui, puisque cela me permet de vivre convenablement. »

Et au regard de votre travail ?

ARG: « Non. La rémunération correspond à un travail de base, à savoir les "obligations de service", sans prise en compte du temps de travail additionnel. Dans les faits, le décompte horaire de ce temps de travail n'est pas réalisé : ces 10 demi-journées représentent environ 55 heures par semaine, alors qu'elles ne devraient pas dépasser 48 heures, selon la directive européenne du temps de travail. Le niveau de compétences n'est pas non plus pris en compte pour la rémunération (bac+11), non plus que

celui de la responsabilité (responsabilité de vies humaines, décisions à prendre "dans la seconde"), de la pénibilité (activité de garde durant 24 heures d'affilée).

Dans ma spécialité, les rémunérations dans le privé sont 3 fois supérieures, voire davantage. »

Combien souhaiteriez-vous gagner ?

ARG: « Je pense qu'une rémunération 10-12 000 € par mois (contre 6 700 € actuellement) serait à la hauteur du travail fourni par les praticiens qui ont ma formation, mon âge, mon expérience et mes conditions de travail. »

« Dans ma spécialité, les rémunérations dans le privé sont 3 fois supérieures, voire davantage. »

80 000 €

RÉMUNÉRATION NET ANNUELLE

1

2

3

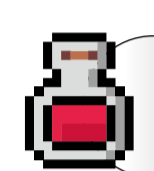
4



AReaManta

Congés annuels

9 semaines

 **Âge** 43 ans

 **Spécialité**

anesthésie-réanimation

 **Situation personnelle**

marié, 3 enfants

 **Mode d'exercice**

libéral
en clinique
avec gardes

 **Temps de travail hebdo**

« À la clinique, je suis à 50 %. Cela représente **12 journées de 10 à 12 heures par mois.**

À cela s'ajoutent **2 gardes sur place de 24 heures par mois et 2 astreintes également.**

Je donne aussi des **cours** quelques jours par mois. »

 **Rémunération annuelle**

91 000 € par an environ.

« Je perçois 6500 € net par mois avant impôts, soit 78000 € par an pour mon activité à la clinique. Et j'ai 500 à 2000 € par mois net avant impôts pour l'enseignement dans le domaine de la santé, soit environ 13000-15000 € par an. »

 **Satisfaction**

What's Up Doc: Êtes-vous satisfait de vos ressources pour votre mode de vie?

AReaManta: « Oui. Je suis passé en libéral parce que le fonctionnement en CHU n'était plus possible.

6500 €

NET PAR MOIS
AVANT IMPÔTS

Les conditions de travail se sont trop dégradées. J'ai fait un choix salvateur qui n'était pas facile. Ça faisait 20 ans que j'étais dans le même établissement et 12 ans que j'y étais comme PH. Depuis que je suis passé en libéral, je bénéficie d'une organisation plus souple, d'une meilleure qualité de vie et d'un peu plus de revenus. »

Et au regard de votre travail ?

ARM : « Avec plusieurs anesthésistes, on a monté une structure dans laquelle toutes nos gardes sont versées au pot commun parce qu'il existe des différences de rémunérations entre les blocs. Après, on divise par le nombre de personnes et globalement on se rémunère 900 € la vacation. Ce qui fait 450 € pour 10-12 heures de travail. Ce n'est pas énorme. Ça me permet de vivre, je ne suis pas à plaindre mais au regard de la difficulté du travail et des responsabilités que l'on a ce n'est pas cher payé. Et pareil, côté enseignement, on n'est pas assez rémunéré. »


Combien souhaiteriez-vous gagner ?

ARM : « Quel que soit le niveau de rémunération, les personnes vous répondront toujours qu'elles veulent 20 % de plus. Me concernant cela ferait 8000 € par mois, ce qui me conviendrait très bien. Mais, si je peux me permettre, le niveau de revenus est important oui, mais ce n'est pas l'essentiel. Les conditions de travail, elles, le sont. Moi je ne suis pas parti à cause de la rémunération mais parce que je voulais de meilleures conditions de vie, ce qui n'était pas possible à l'hôpital. Enfin le mythe du médecin qui fait tout seul, en mode deus ex machina, doit tomber. Un médecin n'est rien s'il ne fait pas partie d'une équipe médicale, et sa rémunération ne devrait plus s'envisager de façon isolée. »

« Quel que soit le niveau de rémunération, les personnes vous répondront toujours qu'elles veulent 20 % de plus. »



TigUro

 **Âge** 38 ans

 **Spécialité** urologie

 **Situation personnelle**

marié, 1 enfant

 **Mode d'exercice**

praticien hospitalier
avec exercice libéral
en secteur 2
en CHU
avec des astreintes

 **Temps de travail hebdo**

8 demi-journées pour l'hôpital et 2 demi-journées pour le privé, pour un total en moyenne de **60 heures par semaine** (de 8 h à 20 h).

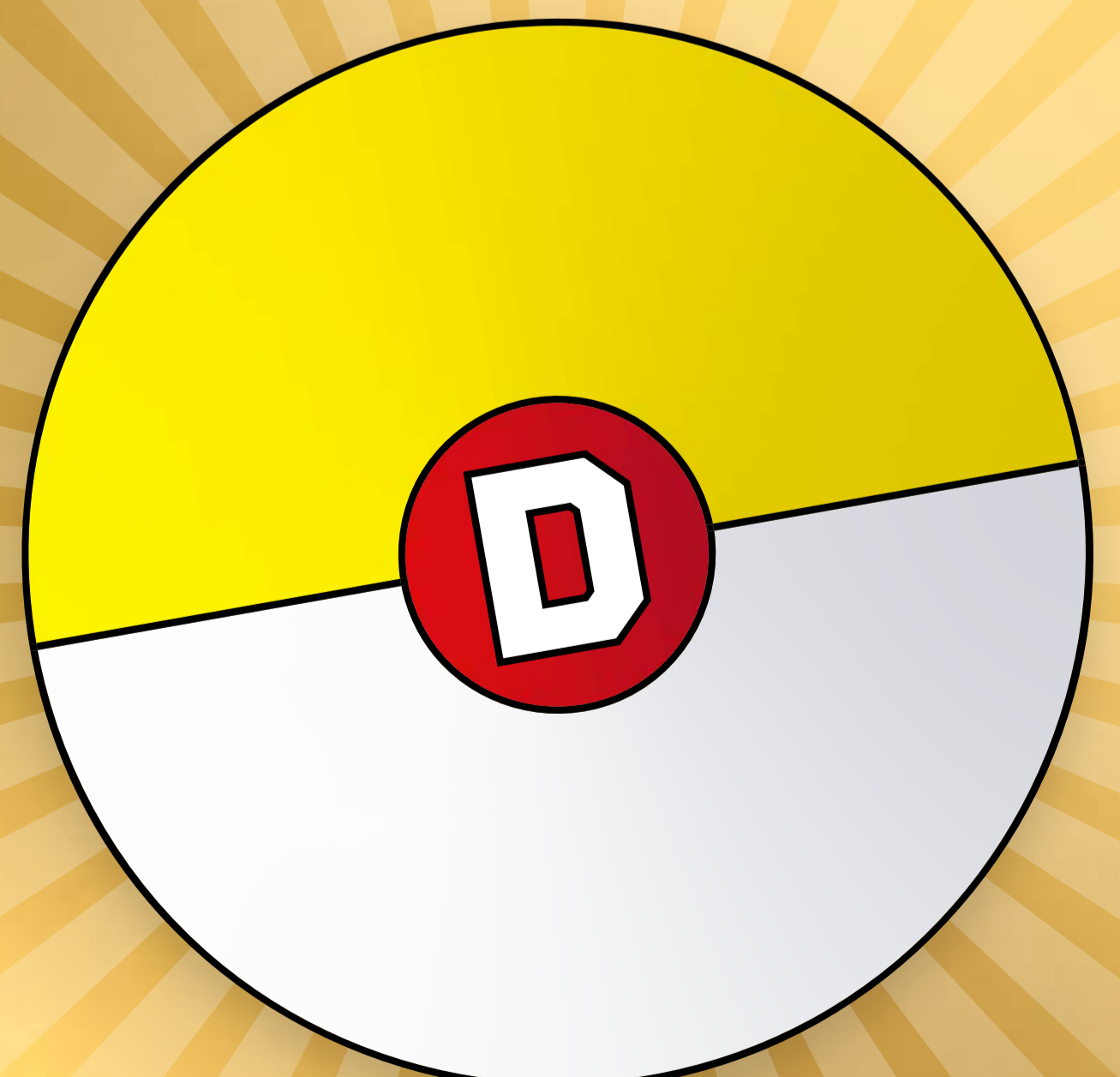
« Dans les faits, je réalise 4 journées de 8 heures pour l'activité publique soit 32 heures [sans les astreintes, NDLR], et le reste pour l'activité libérale. »

Avec 1 semaine d'astreinte par mois.

 **Congés annuels**

8 semaines

« Dans les faits, je réalise 4 journées de 8 heures pour l'activité publique soit 32 heures [sans les astreintes, NDLR], et le reste pour l'activité libérale. »



1

2

3

4

Rémunération annuelle

Activité hospitalière :
84 à 96 000 € par an de
salaire net imposable

Activité libérale : 350 000 €
par an de bénéfices

**Consulting dispositifs
médicaux :** 30 000 € par an

Satisfaction

What's Up Doc:
*Êtes-vous satisfait
de vos ressources ?*

TigUro: « *Oui, très
satisfait!* »

*Et au regard de votre
travail ?*

TU: « *Oui.* »

96 000 €

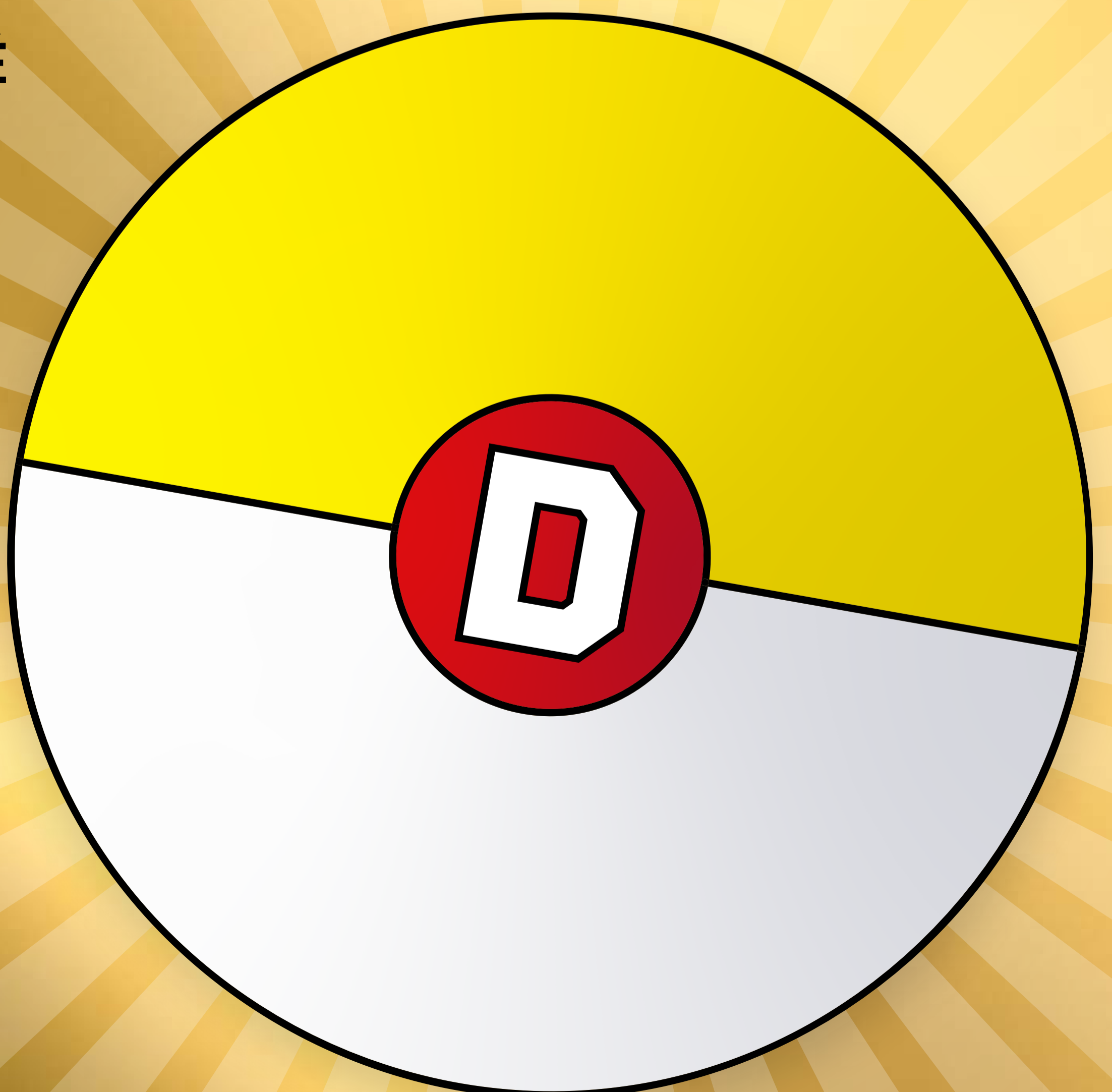
**ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE
NET ANNUELLE**

30 000 €

**CONSULTING
DISPOSITIFS MÉDICAUX**


350 000 €

**BÉNÉFICES ACTIVITÉ
LIBÉRALE**





AnaPanthère

 **Âge** 33 ans

 **Spécialité**

anatomie et cytologie
pathologique

 **Situation personnelle**

en couple, 1 enfant

 **Mode d'exercice**

praticienne hospitalière
en CHU

 **Temps de travail hebdo**

Entre 40 et 45 heures
par semaine (maximum
50 heures).

5 à 6 semaines d'astreinte
par an. « Mais, jusqu'ici,
je ne me suis déplacée que
1 à 2 fois par an. Ce n'est
pas grand-chose... »

 **Congés annuels**

9 semaines en tout

 **Rémunération annuelle**

54 672 €

 **Satisfaction**

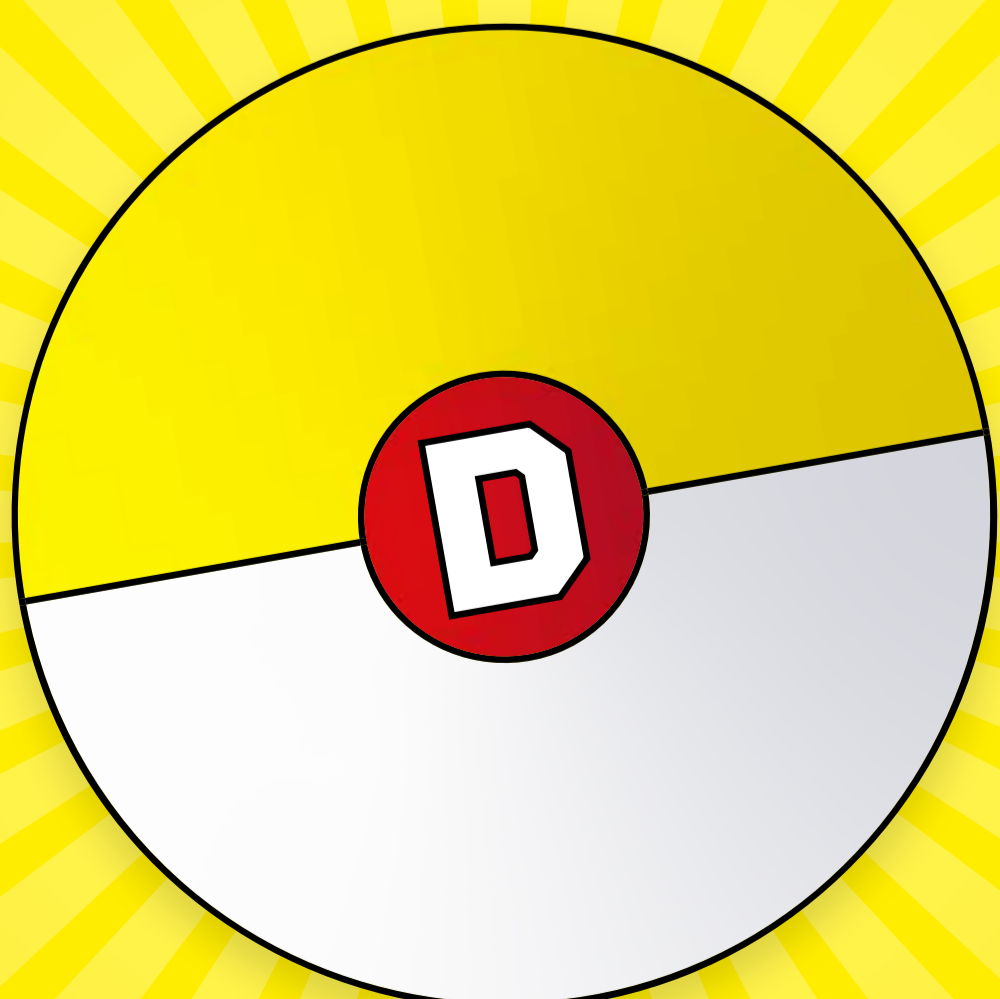
What's Up Doc: Êtes-
vous satisfaite de vos
ressources ?

AnaPanthère: « Oui,
tout à fait. »

Et au regard de votre
travail ?

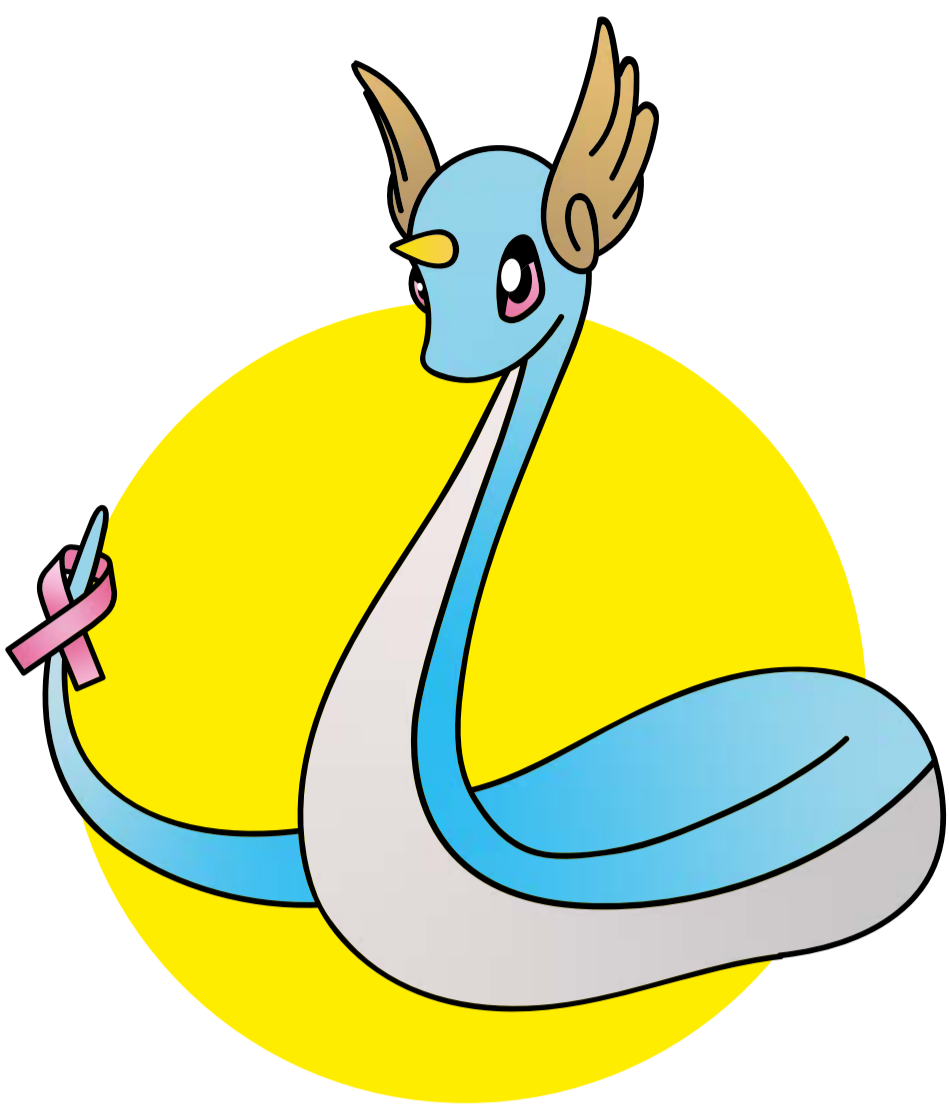
AP: « Oui. »

« Jusqu'ici, je ne me
suis déplacée que 1 à
2 fois par an. Ce n'est
pas grand-chose... »



54 672 €

ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE
NET ANNUELLE



OnCorne

 **Âge** 42 ans

 **Spécialité** oncologie

 **Situation personnelle**

en couple avec 2 enfants

 **Mode d'exercice**

salariée

en centre de lutte contre le cancer, un ESPIC

(privé à but non lucratif)

 **Temps de travail hebdo**

8 demi-journées par semaine en travaillant de 8h30 à 19h30.

Absence de gardes et d'astreintes.

 **Congés annuels**

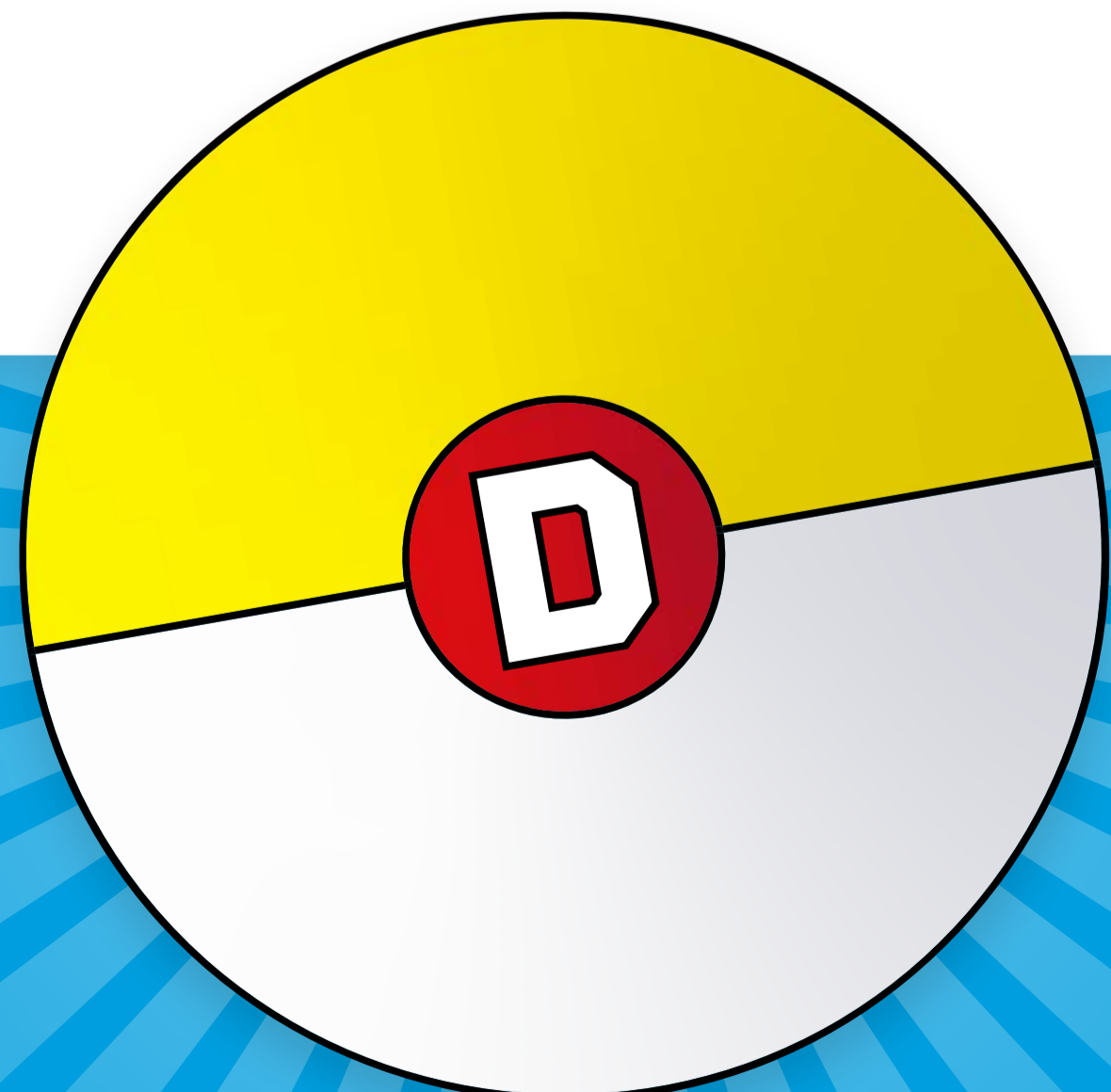
9 semaines : 6 semaines de CA et 12 jours de RTT.

Rémunération annuelle

Pour l'activité clinique salariée : environ 80 400 €.

« Cela représente 6 700 € par mois. Est incluse dans ce salaire une prime de chefferie de département de 400 €, une prestation supplémentaire sur des plateformes de deuxième avis qui passent par le centre de 100 €. »

Droits d'auteurs : 3 000 €/an en moyenne. « Pour des couvertures de congrès – j'en fais 5 à 7 par an –, la rémunération est de 200 € horaire hors taxe. Auxquels il faut retirer les cotisations sociales soit environ 30 %. »



1

2

3

4

♥ Satisfaction

What's Up Doc: *Êtes-vous satisfaite de vos ressources ?*

OnCorne: *« Oui. C'est un travail qui me plaît,*

qui me passionne, dans lequel je me sens bien. Donc la rémunération est importante mais ce n'est pas l'élément principal. »

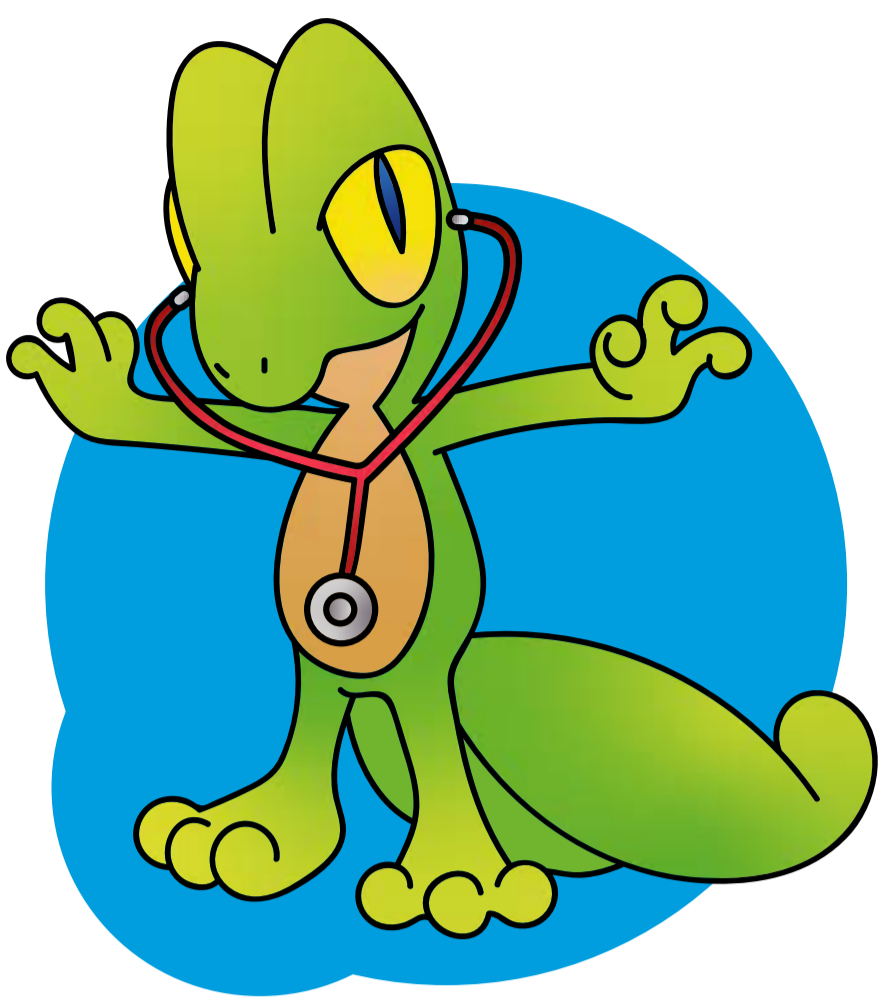
« La rémunération est importante mais ce n'est pas l'élément principal. »

80 400 €

RÉMUNÉRATION
ANNUELLE

3 000 €

PAR AN DE DROITS
D'AUTEUR



MedGekko

 **Âge** la quarantaine

 **Spécialité**

médecine générale

 **Situation personnelle**

marié, 3 enfants

 **Mode d'exercice**

libéral

Installé il y a 10 ans et associé à 3 autres médecins au sein d'une Société civile de moyens (SCM).

Avec certains professionnels de santé du secteur, il est en train de constituer une MSP, et est très impliqué dans la CPTS de son territoire.

 **Temps de travail hebdo**

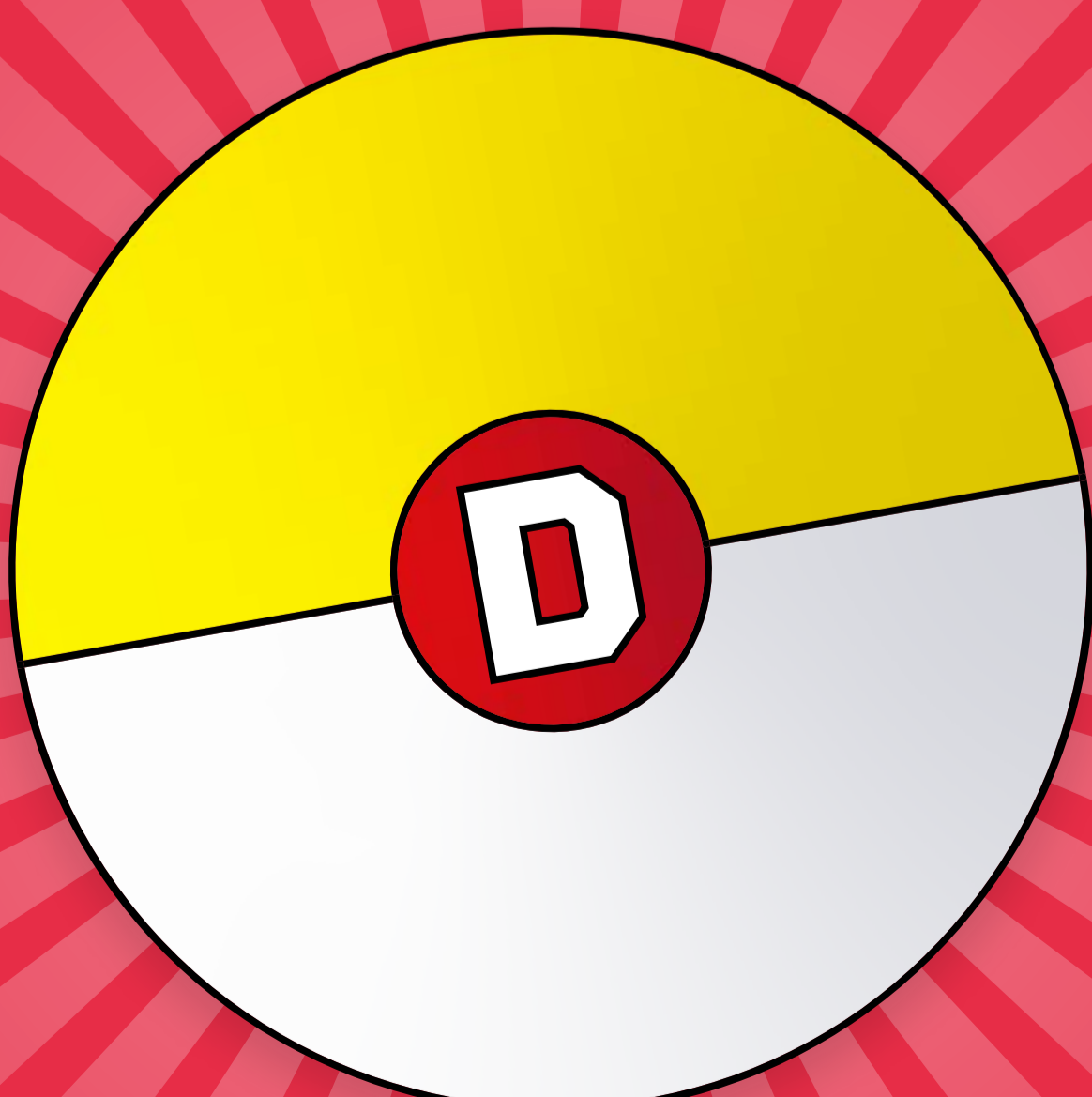
Environ 60 heures par semaine, dont 40 heures en consultation, auxquelles il faut ajouter 5 heures de travail administratif et 5 heures consacrées à la CPTS.

Son interne consulte par ailleurs une dizaine d'heures par semaine, temps pendant lequel il doit être mobilisable dans les 5 minutes en cas de besoin.

 **Congés annuels**

6 semaines

« Actuellement, les libéraux diminuent leur rémunération pour payer les frais de fonctionnement du cabinet. »



Rémunération annuelle

72 000 € en 2022.

Son chiffre d'affaires d'environ 157 000 €

comprend environ 123 000 € d'honoraires, 20 000 € de forfait médecin traitant, 7 000 € de forfait structure et 7 000 € de ROSP.

À noter : le temps de travail investi dans la CPTS, indemnisé à hauteur de 70 € de l'heure, est inclus dans les honoraires.

Il faut déduire du chiffre d'affaires environ 40 000 € d'impôts, taxes, charges sociales et cotisations diverses, ainsi que les frais de fonctionnement (loyer, secrétariat dématérialisé, etc.).

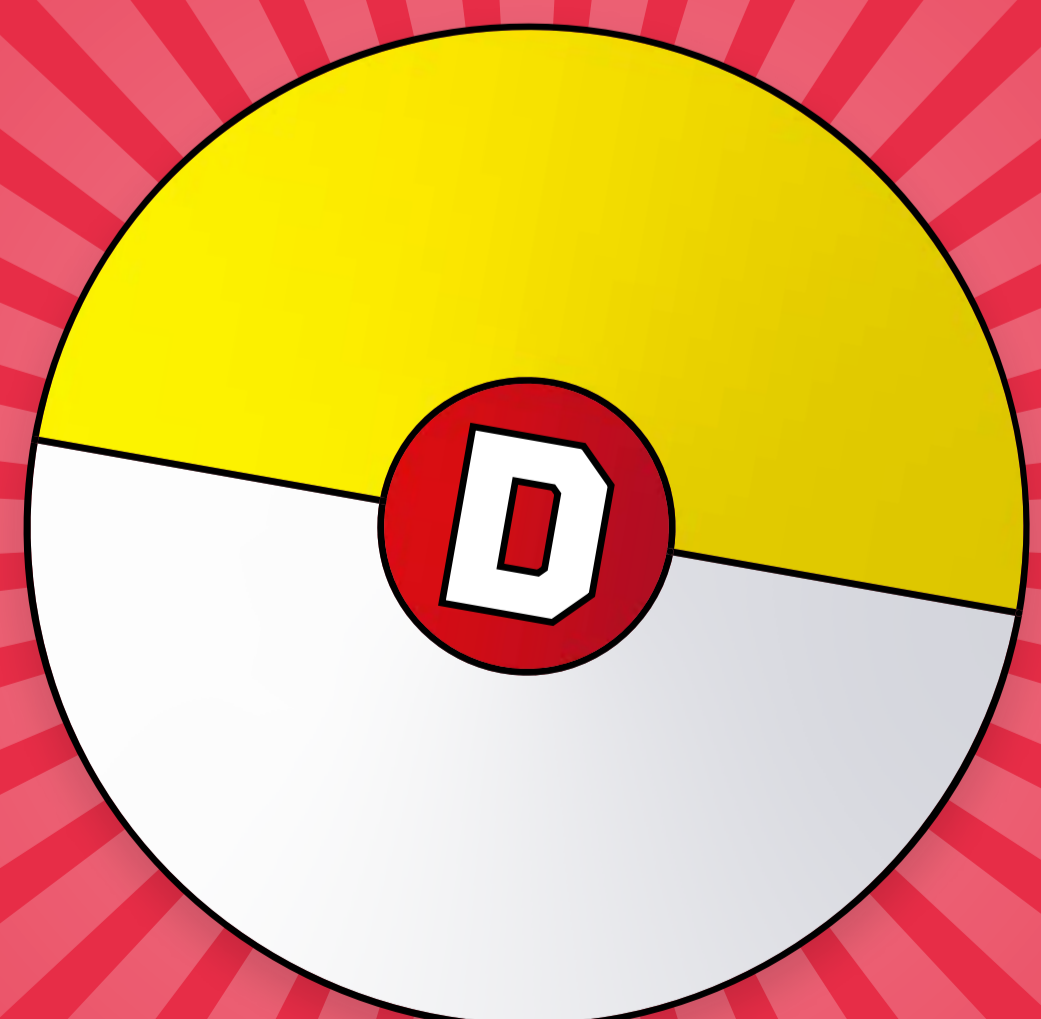
Satisfaction

What's Up Doc: Êtes-vous satisfait de vos ressources ?

MedGekko : « Je gagne correctement ma vie et suis conscient du fait que le salaire médian en France est de 1 800 €. Mais ce salaire médian correspond à un temps de travail bien inférieur. Par ailleurs, depuis 2017, tous les prix augmentent, mais pas celui de la consultation. Donc actuellement, les libéraux diminuent leur rémunération pour payer les frais de fonctionnement du cabinet. Je suis donc inquiet pour l'avenir. »

72 000 €

RÉMUNÉRATION
ANNUELLE



L'avis du spécialiste sur notre Doctodex

Luc Angevert

Nous avons soumis les fiches de nos 9 Doctokemons à Dominique Décamps-Mini, avocate associée chez Theis 360, cabinet expert dans l'accompagnement juridique et la gestion de patrimoine des professionnels de santé, afin de recueillir ses remarques, commentaires et analyses. Let's go !

De 46 722 € par an (soit 3 900 € par mois) pour PsyKastor, psychiatre qui exerce 4 jours à 4 jours et demi par semaine en Maison de santé pluriprofessionnelle, jusqu'à 480 000 € par an (soit 40 000 € par mois) pour 5 jours par semaine pour TigUro, urologue PH avec activité libérale en secteur 2 (4 jours en public, le reste en privé, soit 80 heures par semaine), oui nos médecins témoignent bien de la grande diversité des revenus en fonction de leur spécialité, de leur temps de travail et de leur mode d'exercice. Dominique Décamps-Mini le confirme : « *Les niveaux de rémunérations sont cohérents avec ce que je vois dans mon activité. Sauf que dans tous vos profils de médecins, les hospitaliers travaillent autant en jours et en heures que les libéraux, ce n'est pas forcément toujours le cas dans l'ensemble de la profession. Cela fait plus de 10 ans que je m'occupe de la gestion de patrimoine de médecins, j'ai observé que les temps de travail sont très inégaux.* »

« Il faut mettre en perspective à la fois la rémunération mais aussi le temps de travail »

Globalement, les médecins libéraux sont très peu nombreux à dépasser les 4 jours par semaine, notamment les chirurgiens, quand certains généralistes vont travailler 5 jours ou 5 jour et demi, pour une rémunération bien inférieure. J'ai dans mes clients beaucoup de spécialistes par exemple qui ont décidé de ne travailler que 3 jours par semaine et qui vont réussir à se verser 250 000 € par an. Il faut mettre en perspective à la fois la rémunération mais aussi le temps de travail. »

D'autres remarques lui viennent spontanément sur quelques profils : « OnCorne l'oncologue, salariée dans un ESPIC, déclare autour des 80 000 € par an dans un centre de lutte contre le cancer. Elle serait libérale, elle gagnerait autour des 300 000 €, pour le même exercice. Pour une même spécialité, il y a parfois un gap énorme entre public et privé. »

Pour ce qui est de TigUro, l'urologue avec activité libérale en secteur 2, l'avocate rappelle : « Les PH peuvent avoir une activité libérale en privé à l'hôpital jusqu'à 20 % de leur temps de travail. Là sur son activité privée à l'hôpital, il déclare 360 000 € par an en bénéfices, donc après avoir déduit les 30 % de redevances d'honoraires qu'il verse à l'hôpital. C'est donc un médecin qui fait aussi gagner beaucoup d'argent à son établissement, cela permet aux établissements publics de garder des professionnels compétents et engagés dans le secteur public ».

« Parlons des praticiens du secteur 2, qui peuvent facturer des dépassements d'honoraire. Souvent ils travaillent moins, puisque leur temps de travail est mieux rémunéré. Pour autant, ils n'ont pas plus de charges à prendre en compte que les médecins secteur 1 : il faut un cabinet, une secrétaire, un aide-opérateur, du matériel parfois très coûteux... »

Et pour notre avocate, OrniThoped, le chir' ortho 100 % libéral, est un exemple intéressant pour expliquer le fonctionnement des rémunérations des spécialités les plus lucratives : « *En fait, parmi les profils que vous avez sélectionnés, c'est celui qui gagne le plus. Il fait 650 000 € de chiffre d'affaires. Quand il déclare qu'il sort 80 000 € de rémunération et 100 000 € de dividendes, c'est juste le montant qu'il a choisi de se verser. Je pense qu'il a monté une société (SELARL, société d'exercice libéral à responsabilité limitée), les possibilités que lui donne son chiffre d'affaires sont supérieures à 180 000 €. De ce que je sais du taux de charge pratiqué dans ce genre d'activité, son revenu net doit être autour des 250 000-280 000 €. L'argent est peut-être resté en réserve dans la société. Et c'est là qu'il devient intéressant de passer par une holding pour réaliser des investissements.* »

Une bonne occasion de rappeler la différence entre chiffres d'affaires et revenus nets. « *On prend un chiffre d'affaires, on enlève les charges de structure d'abord (le loyer, les secrétaires, le logiciel, les consommables...) en fonction des structures on arrive autour de 20 à 40 % du chiffre d'affaires. Ensuite on déduit les charges (CARMF, URSSAF) qui sont liées à la rémunération nette de l'année précédente, et si le médecin est en secteur 2, on enlève en plus le SSI (Sécurité sociale des indépendants, ancien RSI) environ 35 % de charges sociales sur la rémunération versée ou le BNC. Le tout représente autour des 60 à 75 % de charges qui correspondent à la différence entre chiffre d'affaires et revenus nets. C'est sur le revenu net qu'est calculé en plus l'impôt sur le revenu. Un médecin en société choisit le montant qu'il veut se verser en fonction de son résultat et de son train de vie.* »

1

2


3

4

Cela concerne en général les médecins qui exercent dans les spécialités avec le plus de gestes techniques, dont les cotations de la Sécu sont les plus élevées : *« De mon expérience la spécialité la plus rémunératrice est la radiothérapie donc en cancéro. Il n'est pas rare que ces médecins sortent un revenu annuel autour de 400 000 à 600 000 €. Ensuite il y a certaines spécialités chirurgicales, bien sûr la chirurgie esthétique, mais aussi l'orthopédie, quand la chirurgie viscérale rapporte moins. On note aussi qu'aujourd'hui les dermatos gagnent mieux leur vie que les radiologues qui ont subi une baisse des cotations. C'est d'ailleurs pour cela qu'ils se sont souvent regroupés ou ont été rachetés par des financiers ».*

Le sentiment de bien gagner sa vie, d'être reconnu à sa juste valeur, de ce qu'est une rémunération équitable, reste à l'appréciation de chacun. Alors en clôture de ce gros dossier bien prosaïque (mais drôlement intéressant!), apportons un peu de hauteur avec une citation de Confucius : *« Choisis un travail que tu aimes, et tu n'auras pas à travailler un seul jour de ta vie ».* On est tous d'accord ?

« De mon expérience la spécialité la plus rémunératrice est la radiothérapie donc en cancéro, autour de 400 000 à 600 000 € par an »



CONCLUSION

Attrapez-les sous!!!

Chacun est maître de décider à notre époque de son mode d'exercice et de ce qu'il impliquera comme rémunération. Néanmoins on peut s'interroger sur l'ampleur des disparités à temps de travail et responsabilité équivalents qui fait perdre en attractivité les spécialités cliniques les moins techniques (psychiatrie, pédiatrie, médecine du travail, etc.).

On ne peut que regretter aussi l'incapacité à obtenir des données sur les disparités dans le secteur hospitalier, données qui seraient pourtant utiles aux choix des futurs médecins...

Reste que le plus important demeure probablement la satisfaction de chacun, ô combien subjective...

Et donc vous, que dirait votre portrait dans le doctodex?!